

Classic Mid-Amateurs

2 et 3 Mars 2019

UGolf de Toulouse Seilh

Route de Grenade – 31840 SEILH - 05 62 13 14 14

contact@exclusivgolf-toulouse-seilh.fr - <http://jouer.golf/toulouse-seilh/>

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.

1 - Conditions de participation

Épreuve ouverte aux joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, ayant 30 ans ou plus la veille de l'épreuve.

Les joueurs devront être licenciés de la Fédération Française de Golf et s'être acquittés du «droit de jeu fédéral» de 35€ ou être licenciés d'une Fédération étrangère reconnue, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017 ou 2018, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. .

2 - Forme de jeu

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 27.4 Départs marques bleues
Une série Messieurs : index inférieur à 24.4 Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
108	24	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

Note 1 : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants. (cf. tableau ci-dessus).

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **15 Février 2019**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

Départs :

Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

3 – Inscription - Engagements

Par courrier avant le 15 Février 2019 à minuit, au golf de Seilh, en nous faisant parvenir le bulletin d'inscription joint ci-après, obligatoirement accompagné du **droit d'engagement** qui s'élève à (journée d'entraînement comprise) : 80 € pour les joueurs non membres 40 € pour les joueurs membres UGOLF

Le club communiquera à la Ligue la liste des participants retenus, avant, le 20 février à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le 1er Mars, sur réservation des départs auprès du golf de Seilh.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

4 - Remise des prix

Classement en brut uniquement. Les trois premiers joueurs de chaque série seront récompensés.

5 - Comité de l'épreuve

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.